



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***23119006***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

01 SEP. 2023

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : 0423 323 341

Nom

(en entier) : **TOLEMAIL**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de la Recherche, 4 à 1400 NIVELLES**MONITEUR-BELGE
DIRECTION

07 SEP. 2023

BELGISCH STAATSBLAD
BESTUUR**Objet de l'acte : Délégation de pouvoirs spéciaux**

Ce 24 août 2023, le Conseil d'Administration s'est réuni volontairement au siège social. Il a été décidé ce qui suit :

RÉSOLUTION 1

Le Conseil prend acte de l'absence pour une durée indéterminée et pour raisons médicales de Monsieur Willy PREAUX, administrateur, délégué à la gestion journalière et président du Conseil d'Administration.

RÉSOLUTION 2

Afin d'assurer la continuité de la gestion quotidienne de la société, le conseil délègue à Monsieur Claudio NEGRO, domicilié à 1400 NIVELLES, Rue du Mont-Saint-Roch 66, (N.N. : 65.04.23-027.94) les pouvoirs spéciaux énumérés ci-après, avec effet immédiat et pour une durée illimitée.

Dans le cadre de l'exercice de ces pouvoirs spéciaux, Monsieur Claudio NEGRO est habilité à représenter la société sous sa seule signature.

Énumération des pouvoirs spéciaux :

- Contracter, avec les fournisseurs actuels et futurs, nationaux ou non, des livraisons de biens et prestations de services, négocier, veiller à leur bonne exécution, y mettre fin et faire le nécessaire en général ;
- Contracter, avec les clients actuels et futurs, nationaux ou non, toutes commandes et marchés, négocier, veiller à leur bonne exécution et faire le nécessaire en général ;
- Gérer le personnel, engager et licencier du personnel, recourir aux services d'une société d'intérim si nécessaire ;
- Représenter la société auprès de toutes administrations fédérales, régionales, provinciales et communales, quelle que soit la compétence de cette administration (fiscale, sociale, économique, et autres) ;
- Représenter la société auprès de toutes juridictions (Cours et Tribunaux, Conseil d'Etat) en qualité de demandeur ou de défendeur, en ce compris l'introduction d'une procédure relative au droit de l'insolvabilité tel que visé par le Code de droit économique d'une part ou ayant pour objet la dissolution et liquidation judiciaire d'autre part ;
- Retrait de tout envoi postal, recommandé ou non, auprès de BPOST ou de toute entreprise de délivrance de plis, courriers ou colis généralement quelconques ;
- Pouvoirs de signature bancaire au sens large sur les comptes à vue et épargne ouverts au nom de la société ;
- Contracter des financements et autres crédits jusqu'à concurrence de 100.000,00 € maximum ;
- Représenter la société sous la seule signature du délégué dans le cadre des pouvoirs spéciaux énumérés ci-dessus.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/09/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



RÉSOLUTION 3

Le titulaire de pouvoirs spéciaux n'ayant pas qualité d'administrateur, fera régulièrement rapport à l'organe d'administration qui s'engage à l'inviter à assister aux réunions qu'il tiendra dans le futur.

RÉSOLUTION 4

Le Conseil d'Administration donne mandat spécial à Monsieur Simon DEFOSSÉ, avec pouvoir de délégation, aux fins de procéder à l'accomplissement des formalités légales et administratives en relation avec les décisions prises, notamment pour poser à titre individuel tous les actes et signer tous les documents (entre autres les formulaires I et II) en vue de faire publier les présentes décisions aux annexes du Moniteur Belge.

Simon DEFOSSE,
Mandataire spécial.